



Actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière

Vendredi 11 décembre 2020

Visioconférence

unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Université de Neuchâtel

Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

www.unine.ch

uspr⁺ suisse

union suisse des professionnels de l'immobilier

CH

CHAMBRE IMMOBILIÈRE
NEUCHÂTELOISE

swissuniversities

08 h 30 Ouverture de la plateforme de connexion

08 h 50 Ouverture de la journée

Présidence du matin – Thierry Obrist

09 h 00 TVA immobilière

M. Alexandre Sadik, licencié en droit et en économie, expert fiscal diplômé, Genève

- *Rappel des principes*
- *Procédure de déclaration, changement d'affectation, etc.*

09 h 45 Traitement fiscal des immeubles lors de l'entrée en EMS

Mme Dominique Erard, économiste d'entreprise, notaire, avocate, CAS en fiscalité des PME, La Chaux-de-Fonds

- *Calcul des prestations complémentaires*
- *Donation ou donation mixte avec réserve d'usufruit ou de droit d'habitation, radiation d'usufruit*

10 h 15 Pause

10 h 45 Acquisition et transfert d'immeubles en cas de mariage et de divorce

Mme Geneviève Page, avocate, experte fiscale diplômée, Lausanne

- *Acquisition conjointe ou par un seul époux, divorce et différé, immeuble et concubinat*
- *Pièges à éviter*

11 h 15 Valeurs et immeubles

M. Thierry Obrist, Prof., Dr. iur., avocat, LL.M., Université de Neuchâtel

- *Apports ou distributions d'immeubles à une société, location à personnes proches*
- *Valeur locative, valeur de rendement, valeur cadastrale, valeur d'expertise privée ou judiciaire, etc.*

12 h 00 Repas

Présidence de l'après-midi – Raphaël Gani

13 h 40 Quelques propos sur l'actualité fiscale neuchâteloise

M. Laurent Kurth, Conseiller d'Etat en charge des finances du canton de Neuchâtel

- *Réduction des valeurs locatives, maintien des valeurs cadastrales, nouvel impôt foncier*
- *La réforme fiscale des personnes physiques et morales à Neuchâtel*

14 h 00 Revue de la jurisprudence récente du Tribunal fédéral en matière de fiscalité immobilière

M. Justin Brodard, avocat, expert fiscal diplômé, Lausanne

- *Présentation des arrêts cantonaux et fédéraux que les praticien-ne-s doivent connaître*
- *Impôt sur les gains immobiliers, droits de mutation, impôt sur le revenu, fiscalité intercantonale et internationale*

15 h 00 Pause

15 h 30 Les sociétés civiles immobilières (SCI) françaises sous l'angle du droit fiscal suisse

M. Raphaël Gani, Dr. iur., avocat, Juge au Tribunal administratif fédéral, St-Gall

- *(Non-) transparence, clause « subject to tax » dans CDI avec la France*
- *Impôt sur le revenu et la fortune, impôt sur les successions*

16 h 00 La vente des actions d'une société immobilière

Mme Anne-Christine Schwab, Dr. iur., Pully

- *Actions détenues dans la fortune commerciale et dans la fortune privée*
- *Calcul du gain, particularités cantonales, aspects de droit fiscal intercantonal*

16 h 45 Clôture de la journée

Finance d'inscription

Un lien permettant de télécharger toute la documentation de cette journée sera transmis par courriel à tous les participant-e-s.

Prix visioconférence

CHF 275.-

Prix stagiaire

CHF 150.-

Conditions générales

Les conditions générales des journées de formation continue sont disponibles à l'adresse suivante : www.publications-droit.ch/conditions

Visioconférence

Diffusée via Webex Event.

L'adresse de connexion sera communiquée par courriel à tous les participant-e-s le jour précédent le colloque.

Renseignements

Secrétariat - Formation

Faculté de droit

Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Tél. : 032 718 12 22

E-mail : droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur www.publications-droit.ch, par email à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Secrétariat - Formation

Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel

Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Je prendrai part à la journée des **Actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière** du 11 décembre 2020 et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé à mon adresse e-mail.

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse professionnelle :

Code postal :

Localité :

Tél. professionnel :

E-mail :

Je suis stagiaire.

Date :

Signature :